

Rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval

Année 2010

Adopté en séance plénière le 17/02/2011



1. Etat d'avancement de la procédure

En 2010, la CLE a engagé une étude visant d'une part à élaborer l'état des lieux de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages du périmètre du SAGE Cher aval et d'autre part à établir un diagnostic global permettant de hiérarchiser les enjeux sur le bassin versant.

La première phase de cette étude, qui consiste à réaliser l'état des lieux, a débuté le 3 juin 2010. Le second semestre 2010 y a été consacré. Le rapport présentant cet état des lieux du SAGE Cher aval sera présenté à la CLE pour validation début 2011.

2. Réunions

➤ La Commission Locale de l'Eau (CLE)

En 2010, cette instance s'est réunie à deux reprises.

Le 7 janvier 2010, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie à Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher) sur invitation de la sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay. M. Claude CHANAL, vice-président de la CLE et doyen d'âge, présidait cette réunion jusqu'à l'élection du Président. 42 membres étaient présents ou représentés, dont 20 du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (quorum nécessaire pour l'élection du Président = 17 membres).

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Point 1 : Election du nouveau Président de la CLE,
- Point 2 : Vote visant à compléter le Bureau.

Concernant le 1^{er} point de l'ordre du jour, M. Pierre LESTOQUOY, représentant de l'Association des Maires de l'Indre-et-Loire, et par ailleurs Président du Syndicat du Cher canalisé, a été élu Président de la CLE, en lieu et place de M. Yvon THALINEAU, qui avait perdu les fonctions en considération desquelles il siégeait à la CLE.

Concernant le 2^e point de l'ordre du jour, de nouveaux représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux sont désignés :

- M. Jean-Louis CHERY remplace Mme COCHIN,
- M. Alain PERSILLET remplace Mme BARANGER,
- M. Jean-Marie SIMON remplace M. MARINIER,
- M. CHAMORET n'est pas remplacé, faute de candidat.

De nouveaux représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées sont désignés :

- M. Michel CHAUVIN, représentant de l'UNICEM Centre,
- M. Gérard CAMY, représentant de l'Association des Riverains de France,

- M. Jean-Louis LACROIX, représentant de l'Association des Producteurs Autonomes Centre et Moyenne Loire.

Le 26 février 2010, la Commission Locale de l'Eau s'est réunie à Francueil (Indre-et-Loire). M. Pierre LESTOQUOY, Président de la CLE, présidait cette réunion. 37 membres étaient présents et 11 membres avaient donné mandat, donc 48 membres étaient présents ou représentés (quorum des 2/3 nécessaire pour le vote des règles de fonctionnement = 44 membres).

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Rappels sur la procédure SAGE et point d'étape,
2. Présentation de l'étude « état des lieux – diagnostic »,
3. Validation des règles de fonctionnement de la CLE,
4. Adaptation de la composition du Bureau (représentativité des membres),
5. Questions diverses.

Concernant le 3^e point de l'ordre du jour, après un vote à main levée, les règles de fonctionnement de la CLE du SAGE Cher aval sont adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention.

Concernant le 4^e point de l'ordre du jour, le Bureau est augmenté de 19 à 22 membres. M. Michel MEUSNIER représentera les communes de l'Indre, M. Pierre MAZURIER représentera les communes en régie. M. Josselin DE LESPINAY représentera les associations de protection de la nature et de l'environnement. La FDAAPPMA 18 et l'ASME 41 seront présents en tant que membres associés.

➤ *Le Bureau de la CLE*

En 2010, cette instance s'est réunie à quatre reprises, dont deux fois élargie à un comité technique réunissant les techniciens/ingénieurs/chargés de mission des structures associées à la démarche SAGE.

Le 3 février, le Bureau s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes Val de Cher Saint Aignan. Sur les 19 membres composant le Bureau, 15 étaient présents ainsi que Mme HALLOIN, conseillère spécialisée en environnement à la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Projet de cahier des charges de l'étude « état des lieux – diagnostic »,
2. Projet de règles de fonctionnement de la CLE,
3. Représentativité des membres du Bureau de la CLE,
4. Questions diverses.

Le 16 juin, le Bureau s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes Val de Cher Saint Aignan. Sur les 22 membres composant le Bureau, 18 étaient présents ainsi que les 2 membres

associés (FDAAPPMA 18 et ASME 41) et Mme Lucie SEDANO, animatrice du réseau des SAGE Loire-Bretagne à l'Agence de l'Eau.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Suite à donner à la sollicitation de la mairie de Langon au sujet du SIMALC (*Syndicat Intercommunal Mixte d'Aménagement du Lit du Cher*),
2. Avis de la CLE sur la liste des ouvrages « Grenelle »,
3. Actions de communication (*logo, site internet, etc.*),
4. Questions diverses.

Le 3 septembre, le Bureau, élargi au comité technique, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes Val de Cher Saint Aignan. Sur les 22 membres composant le Bureau, 15 étaient présents ainsi qu'un membre associé (ASME 41). Pour ce qui est du comité technique, 15 personnes étaient présentes. Participaient également à la réunion M. JACQUET, Mme RIVOIRE et Mlle BAUDELOT du bureau d'études GEO-HYD.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Présentation du rapport intermédiaire de l'étude « Etat des lieux » du SAGE Cher aval par le bureau d'études GEO-HYD,
2. Questions diverses.

Le 17 décembre, le Bureau, élargi au comité technique, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes Val de Cher Saint Aignan. Sur les 22 membres composant le Bureau, 13 étaient présents ainsi que les 2 membres associés (FDAAPPMA 18 et ASME 41). Pour ce qui est du comité technique, 8 personnes étaient présentes. Participaient également à la réunion M. JACQUET et Mlle BAUDELOT du bureau d'études GEO-HYD, ainsi que M. Jean-Marc NORBERT, Directeur du Syndicat Mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

1. Validation du logo du SAGE Cher aval,
2. Présentation du rapport final (*avant validation*) de l'étude « Etat des lieux » du SAGE Cher aval par le bureau d'études GEO-HYD.

3. Communication

➤ *Le logo*

En matière de communication, un logo du SAGE a été adopté par les membres du Bureau lors de la réunion du 17/12/2010, afin de donner une identité à la procédure.



4. Budget

Le budget du SAGE se décompose en 3 volets :

- Volet 1 : « Animation »,
- Volet 2 : « Communication »,
- Volet 3 : « Etudes ».

Pour l'année 2010, les dépenses dites d'animation qui comprennent les salaires et charges de la cellule d'animation, les frais d'affranchissement, de télécommunications et de transports ainsi que le matériel, les logiciels et les fournitures administratives se sont élevées à 48 738,91 € TTC.

Il n'y a pas eu de dépenses faites en communication pour l'année 2010.

Enfin pour le volet « études », le montant des dépenses correspondant à l'étude « Etat des lieux – Diagnostic » s'élève à 25 701,69 € TTC.

Le montant total des dépenses pour 2010 s'élève donc à 74 440,60 € TTC.

**Le Président de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE Cher aval,
M. Pierre LESTOQUOY**

